

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 Avril 2022



Date de convocation : 21 Avril 2022

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, VINET Monique, CHARRIER Pascal, BERLAND Benoît, CHOLLET Corinne, BAUDOUIN Annick, BRETON Patricia, COURSEAU Hélène, BIROT Serge, CLAUDE Georges, FROMAGET Christine, FLAHAUT Anne-Sophie, MELLANGER Gaëlle, BERLAND Guillaume, PICORON Etienne.

EXCUSÉS : SAGOT Judith, PELLETIER Nadège, DEME Isabelle, SOUCHARD David, BRUNET Xavier, THIBAUD Florian.

Secrétaire de séance : CHARRIER Pascal

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 29 Mars 2022.
2. PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ces délégations.
3. PROCÈDE au tirage au sort de 3 personnes sur la liste électorale pour l'établissement de la liste préparatoire des jurés pour l'année 2023 : Monsieur Jordan ANDRE, Monsieur Jimmy LEDUC et Monsieur Loïc PHELIPPEAU.
4. AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant 1 à la convention avec le SyDEV pour les travaux d'effacement des réseaux électriques liés au déploiement de la fibre optique de la Rue de la Barque qui diminue la participation communale de 1 969,00 €.
5. AUTORISE Monsieur le Maire à reprendre les concessions en état d'abandon dans le cimetière de Doix et portant les numéros : 125, 128, 310, 315, 316, 321, 327, 330, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 355, 356 et 358.
6. DECIDE de supprimer un poste d'Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, titulaire CNRACL, à temps complet suite à la mutation de l'agent.
7. DECIDE de créer un emploi temporaire sur la base de l'article 3-1° de la loi du 26 janvier 1984 (accroissement temporaire d'activité), du 1^{er} Mai 2022 et jusqu'au 31 décembre 2022, sur le grade d'adjoint administratif et pour 35h00 par semaine maximum, au 1^{er} échelon, Indice Brut 371, Indice majoré 343 pour renforcer le personnel administratif.

8. PREND ACTE du tableau des effectifs à jour au 1er avril 2022 :

Secteur administratif :

- 1 Rédacteur principal de 1^{ère} classe, titulaire CNRACL, à temps complet.
- 1 Adjoint administratif territorial, titulaire IRCANTEC, à 25H60 hebdomadaires.
- 1 poste d'adjoint administratif territorial contractuel pour accroissement temporaire d'activités

Secteur technique :

- 1 Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, titulaire CNRACL, à temps complet.
- 1 Adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à temps complet.
- 1 Adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à 28H80 hebdomadaires.
- 1 Adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à 28H00 hebdomadaires.
- 1 Adjoint technique territorial, titulaire IRCANTEC, à 20H00 hebdomadaires.
- 1 Adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à 14H00 hebdomadaires.
- 1 Adjoint technique territorial, titulaire IRCANTEC, à 9H00 hebdomadaires.
- 2 postes d'adjoint technique territorial contractuels pour accroissement temporaire d'activités.

9. DECIDE de modifier le tableau des effectifs suite à l'avancement de grade d'un agent au 1^{er} juin 2022, comme suit : suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à temps non complet à 28h00 hebdomadaires et création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, titulaire CNRACL, à temps non complet à 28h00 hebdomadaires.

10. DECIDE d'adhérer au service « Gestion du risque chômage pour le secteur public » du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, à compter du 1^{er} Mai 2022.

11. DECIDE d'adhérer à la médiation préalable obligatoire avec le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée.

12. DECIDE DE RECONDUIRE les interventions musique et danse en milieu scolaire pour l'année scolaire 2022/2023 comme suit :

- 2 classes pour le site de l'école publique de Doix
- 2 classes pour le site de l'école publique de Fontaines
- 3 classes pour l'école privée de Fontaines

QUESTIONS DIVERSES :

- Elections législatives : Premier tour le dimanche 12 juin 2022 et second tour le dimanche 19 juin 2022.
- Prochain Conseil Municipal
 - Le Mardi 31 Mai 2022 à 20h30
 - Le Mardi 28 Juin 2022 à 20h30

Fait à Doix lès Fontaines, le 2 Mai 2022

Le Maire,

Lionel PAGEAUD

